



www.tribunal-nature.org

"La conscience du destin planétaire de l'Humanité
doit comporter la conscience
de notre relation à la Biosphère"
Edgar MORIN - 2013



DOSSIER DE PRESSE

LETTRE OUVERTE / PETITION à Mr BAN KI MOON

05 juin 2014

CONTACT PRESSE

Philippe Le Gonnidec
06.23.22.26.99
plg@sos-21.com

L'association Tribunal de la Nature

Le Tribunal International de Conscience des Crimes contre la Nature est une association internationale réunissant des personnalités du monde entier, réunies autour de la question du droit de l'environnement, pour la préservation de l'Humanité. Il a pour ambition de faire reconnaître les crimes environnementaux comme crimes contre l'humanité.

Il est chargé, en particulier, de juger moralement les crimes contre la nature au nom du droit des générations futures et de :

- **Examiner les réclamations soumises**, à la suite d'une grave atteinte à l'environnement.
- **Prononcer une condamnation morale**, après examen du dossier et consultation populaire, en respectant les droits de la défense des personnes mises en cause.
- **Expliquer comment de tels crimes peuvent être évités**, à l'avenir.
- **Sensibiliser** et éduquer les populations à voir la Nature comme partie d'eux-mêmes, pour mieux la protéger.

L'action du 05 juin 2014

Le Tribunal a décidé de lancer une lettre ouverte et une pétition le 05 juin 2014, lors de la journée mondiale de l'Environnement.

Cette action a pour objectif de demander au Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki Moon, d'inscrire à l'agenda des Nations Unies du 23 septembre 2014 la question de la création d'une Cour Pénale Internationale de l'Environnement et de la Santé.

Aujourd'hui, nous avons en effet une opportunité unique de faire avancer le droit international sur l'environnement et faire reconnaître les désastres écologiques comme crimes contre l'humanité. Nous avons besoin de l'appui des citoyens.

Cette pétition est lancée sur le [réseau social citoyen Newmanity](#), simultanément en France, en Inde, au Chili et au Brésil. Elle sera notamment présentée officiellement aux parlements brésilien et chilien le 4 juin.

Elle bénéficie d'un partenariat de visibilité avec Skyrock.

La pétition est à signer sur...

<http://www.newmanity.com/page/tribunal-de-la-nature>

Le planning

Juin 2014

Lancement de la pétition internationale sur le [réseau social citoyen Newmanity](#).
Entretien privé d'un membre du Tribunal avec Mr Ban Ki Moon à Brasilia (Brésil).
Relais sur les médias (France, Brésil, Chili, Inde, Equateur...) et sur les réseaux sociaux.

Juillet / août 2014

Poursuite de la collecte des signatures de la pétition via Newmanity.

Début septembre 2014

Remise à Mr Ban Ki Moon des signatures de la pétition.

Les soutiens dans le monde

Juin 2014

Edgar Morin	- Ancien résistant, philosophe et sociologue
Boutros Boutros Ghali	- Diplomate égyptien. Ancien secrétaire général de l'ONU
Federico Mayor Zaragoza	- Ancien Directeur Général de l'UNESCO
Cristovam Buarque	- Minister for Education of the government of Lula, senator of the republic of Brazil. Professor at the university of Brasilia. Vice-président de l'Institut International de Recherche, Politique de Civilisation.
Delphine Batho	- Ancienne Ministre de l'écologie et du Développement Durable, France, députée
Rushanara Ali MP	- Shadow minister of Education – Member of Parliament for Bethnal Green and Bow
Cristina Narbona	- Députée au parlement Espagnol, ancienne ministre de l'environnement du gouvernement de José Luis Zapatero
Pierre Rabhi	- Agriculteur, philosophe et essayiste français
Marina Silva	- Minister for Environment of the government of Lula, Président of the Marina Silva foundation
Chantal Jouanno	- Ancienne secrétaire d'état chargée de l'Ecologie en France, ancienne ministre des Sports, conseillère régionale d'Île-de-France et sénatrice de Paris
José Sarney Filho	- Député fédéral du Parlement brésilien
Baltazar Garzon	- Judge of the International Court
Daniel Cohn-Bendit	- Ancien député européen, vice-président du groupe parlementaire vert.
Josep Borrel	- Ancien ministre de l'environnement de Felipe Gonzalez et ancien président du parlement européen.
Nicolas Hulot	- Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, ambassadeur de France à l'Organisation des Nations unies (ONU), en charge de l'environnement.
Eva Joly	- Member of the European Parliament, president of the commission development the European parliament, judge anti-corruption, is candidate in the presidential election in France.
Michel Prieur	- Professor, president of the international Center of comparative law of the environment.
Corinne Lepage	- Avocate, ancienne ministre de l'environnement, ancienne députée européenne
Guido Girardi	- Senator, President of the commission of the Future of the senate in Chile, former president of the senate.
Marie-Christine Blandin	- Sénatrice française
Cacique Raoni	- Chef de la Tribu des Kayapos en Amazonie.
Cristina Girardi	- Députée au Parlement chilien
Bitu Sahgal	- Editor, Sanctuary Asia - Inde
Joël Labbé	- Sénateur français
Jean-Marie Pelt	- Ecrivain, pharmacien agrégé, botaniste - écologue et fondateur de l'Institut Européen d'Ecologie.
Sandrine Bélier	- Ancien députée au parlement européenne, membre de la commission Biodiversité
Enrique Viale	- President of the Argentine association of law on environmental issues.
Elimar Pinheiro Nascimento	- Professeur à l'Université de Brasilia
Juan Guzman Tapia	- Juge, Directeur de l'Institut de Droit de l'Homme, Universidad Central de Santiago, Chile.
Philippe Desbrosses	- Docteur en Science de l'environnement et président de l'association Intelligence Verte.
Doudou Diène	- Président du Board de la Coalition Internationale des Sites de Conscience. Vice pré. Institut International de Recherche, Politique de Civilisation, Special reporter of the UNO on the contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and the intolerance.
Dominique Bourg	- Philosophe, vice-président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.
Aviram Rozin	- Président fondateur de Sadhana Forest, Inde, Haïti, Kenya
Thierry Gaudin	- Co-fondateur Prospective 2100, ingénieur (Polytechnique, Corps des Mines), docteur en Sciences de l'information et de la communication, expert international (OCDE, Commission Européenne, Banque Mondiale) en politique d'innovation et prospective.
Yves Paccalet	- Elu au Conseil Regional Rhône-Alpes.
Luis Carrizo	- Centro Latinoamericano de Economía Humana (Uruguay) /www.claeh.edu.uy.
Dr. Wilfried Graf	- Director, Co-Founder Institute for Interactive Conflict Transformation (Autriche).
Herbert C. Kelman	- Institute for Interactive Conflict Transformation (Autriche). Vienna / Austria, www.kelmaninstitute.org
Jaime A Preciado	- Professeur Université de Guadalajara (Mexique).
Sergio Manghi	- Professeur Université de Parme (Italie).

La pétition lancée

Les crimes contre l'Environnement doivent être jugés !

Bhopal, Tchernobyl, Fukushima, le drame de l'amiante, les pollutions pétrolières à répétition, les multiples pollutions de rivières, des océans, de l'air... Beaucoup de ces catastrophes restent impunies. Et jamais ou presque, le droit n'intègre ces crimes contre l'environnement.

Ainsi, les coupables ne sont pas inquiétés, et encore moins punis.

Aujourd'hui nous avons une opportunité unique de faire avancer le droit international sur l'environnement et faire reconnaître les désastres écologiques comme crimes contre l'humanité.

Le 23 septembre prochain, des Chefs d'Etats se réunissent lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New-York. Nous demandons que la création d'une Cour Pénale Internationale pour l'Environnement et la Santé soit mise à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

Pour que cette avancée majeure devienne réalité, nous avons besoin de l'appui des citoyens du monde entier.

Signez dès maintenant cette pétition adressée au Secrétaire Général des Nations Unies, Mr Ban Ki Moon, et diffusez-la massivement autour de vous.

Avec nos remerciements.

Qui sommes-nous ?

L'association " Tribunal International de Conscience des Crimes contre la Nature " a pour ambition de faire reconnaître les crimes environnementaux comme crimes contre l'humanité.

Elle est membre co-fondateur de "l'Alliance pour une Justice Internationale de l'Environnement et de la Santé", signataire de la Charte de Bruxelles 2014 (chartebruxelles.org), soutenue par de très nombreuses personnalités.

Lettre ouverte à Ban Ki Moon

Monsieur Ban Ki Moon secrétaire général de l'ONU

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez au cours de votre mandat, à de très nombreuses reprises, souligné l'importance de la question environnementale, non seulement pour la vie sur cette terre mais également comme un élément essentiel de la sécurité.

Comme vous le savez, les catastrophes environnementales et sanitaires ne sont pas seulement naturelles ; elles sont également provoquées par des choix souvent dictés par des considérations purement financières et dont les conséquences peuvent se révéler tragiques. Bhopal, Abidjan, Fukushima, le drame de l'amiante, des pollutions pétrolières à répétition égrènent les années. Bien souvent, ces tragédies restent impunies notamment parce qu'il n'existe pas de juridiction en capacité de condamner les responsables et d'indemniser les victimes.

Cette situation a donné lieu à un certain nombre d'initiatives, soit dans le domaine de la condamnation purement morale comme le Tribunal de conscience, soit dans le domaine juridique. Plusieurs projets de création sous une forme ou sous une autre de Cour pénale internationale de l'Environnement et de la Santé ont été envisagés.

Le 30 janvier 2014, à Bruxelles, une dizaine d'organismes s'est réunie pour approuver une charte réclamant la création de cette Cour. Depuis, une soixantaine d'autres organisations soutient cette initiative.

Vous rassemblez votre Assemblée Générale le 23 septembre prochain à New York, en présence des chefs d'État, pour évoquer les questions environnementales et climatiques. Nous avons donc l'honneur très solennellement de vous demander de mettre la question d'une Cour Pénale Internationale de l'Environnement et de la Santé à l'agenda afin que le travail juridique sur la modification du Statut de la Cour Pénale Internationale puisse sérieusement avancer. Vous trouverez la Charte de Bruxelles jointe à ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre haute et respectueuse considération.